

# Soutenir la culture tibétaine et **Parrainer**



De gauche à droite, Véronique Pariset, Responsable des parrainages, Véronique Jannot, Présidente et Odile Foubert, Secrétaire générale, en balade avec quelques filleuls à Dharamsala.



Graines d'Avenir  
2 bis rue Camille Pelletan  
92300 Levallois Perret

[www.grainesdavenir.com](http://www.grainesdavenir.com)  
[grainesdavenir@hotmail.fr](mailto:grainesdavenir@hotmail.fr)  
01 55 90 27 44

**«Faisons de notre court passage  
sur terre quelque chose d'utile»**  
*Sa Sainteté le Dalai-Lama*

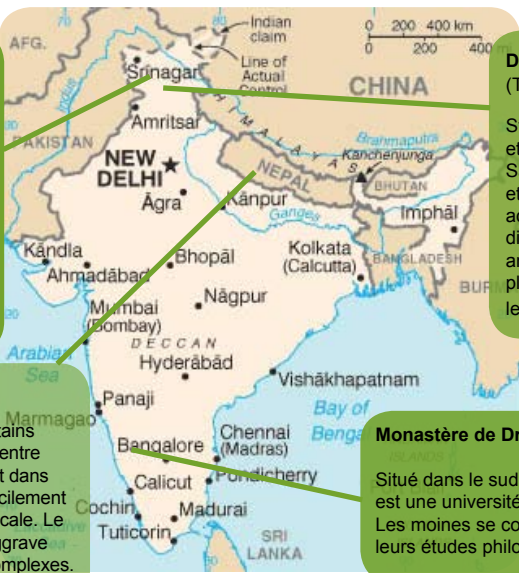




Graines d'Avenir met en place des parrainages de moines et de laïcs (enfants, adolescents et adultes), ainsi que de personnes âgées, en Inde et au Népal.

- **Laïcs (enfants ou jeunes)**  
Ils vivent au TCV de Dharamsala (Tibetan Children's Village) mais aussi à Katmandou, dans leurs familles ou dans des familles d'accueil. Lorsqu'ils ne sont pas orphelins, les parents vivant au Tibet font le sacrifice de les envoyer en Inde afin qu'ils soient éduqués décemment dans leur culture. S'ils ont la chance de vivre avec leurs parents ou des parents proches, leurs conditions de vie sont néanmoins très précaires.
- **Moines (jeunes ou adultes)**  
Ils vivent soit au monastère de Drepung (Sud de l'Inde), celui de Muney (Zanskar) ou encore dans un monastère proche de Katmandou (Népal). Tous de culture tibétaine, ils viennent du Tibet ou des régions reculées du nord de l'Inde.
- **Personnes âgées**  
Elles sont sans famille et sans revenu, vivent à Dharamsala dans des conditions précaires, dans des logements sans sanitaires et surtout sans accès aux soins médicaux.

**Monastère de Muney (Zanskar)**  
Situé dans l'extrême nord de l'Inde et isolé par la neige pendant 5 mois par an, ce monastère n'est accessible qu'après de longues journées de voyage. Les jeunes moines en sont l'avenir et les plus âgés, la mémoire et la connaissance à transmettre.



**Dharamsala (Tibetan Children's Village)**  
Structure initialement créée et dirigée par la sœur de Sa Sainteté le Dalaï Lama, et à sa demande, ce TCV accueille les enfants arrivés directement du Tibet. Chaque année et encore aujourd'hui plus de 800 enfants fuient leur pays.

**Katmandou (Népal)**  
Première étape pour les tibétains fuyant le Tibet, où certains d'entre eux s'installent définitivement dans des conditions précaires, difficilement accueillis par la population locale. Le contexte politique actuelle aggrave des conditions de vie déjà complexes.

**Monastère de Drepung (Karnataka)**  
Situé dans le sud de l'Inde, ce monastère est une université monastique Bouddhiste. Les moines se consacrent entièrement à leurs études philosophiques.

## Parrainer, c'est changer un destin

Avec 30 € par mois, vous permettez à un enfant, un adolescent, un moine ou une personne âgée, d'être éduqués dans la culture tibétaine et de vivre décemment.

Pour **1€** par jour  
(**0,34 €** après déduction fiscale)  
Vous pouvez leur offrir un avenir !

- Pour les enfants et étudiants, c'est subvenir à leurs besoins jusqu'à leur autonomie et particulièrement à leur scolarisation.
- Lorsqu'il s'agit de moines, c'est leur permettre de se consacrer à leurs études et à leurs pratiques.
- Pour les personnes âgées, c'est leur offrir de vivre dans un logement décent, d'assurer leur nourriture ainsi que leurs soins médicaux, le plus souvent indispensables à leurs âges avancés.

Et c'est aussi pour tous, si vous le désirez, établir une repère affectif en correspondant (une simple carte postale suffit parfois, selon le temps et l'implication que le parrain veut y mettre)



## Comment devenir parrain ?

- Dès que vous nous informez de votre désir de parrainer, nous vous adressons la fiche descriptive et la photo d'un futur filleul.
- Si vous acceptez le parrainage, vous mettez alors en place un virement trimestriel de 90€ (30€ par mois) sur le compte de l'association Graines d'Avenir (la périodicité trimestrielle nous permet d'optimiser les frais d'envoi de l'argent en Inde et au Népal).  
Cpte BNP PARIBAS NEUILLY GRAVIER  
RIB / 30004-00552-00010065986-04  
IBAN / FR76-3000-4005-5200-0100-6598-604  
BIC / BNPAFRPPNEU
- **Parrainer est un engagement, mais en cas de difficultés, vous pouvez néanmoins arrêter votre parrainage à tout moment.**
- **S'il vous est impossible de mettre en place un virement automatique, vous pourrez régler exceptionnellement par chèque.**
- **Reçu fiscal**  
Vous recevez en début d'année un reçu fiscal pour déduction de vos impôts (Les dons sont déductibles à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers, à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires pour une entreprise).
- **Correspondre avec votre filleul**  
Dès réception de votre premier paiement, nous informons votre filleul et lui transmettons vos coordonnées. Parallèlement nous vous adressons les siennes. La correspondance doit se faire en anglais.